

[Communications diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 24

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant de nous éloigner, nous assistons un instant à une scène d'un autre genre. Le vent, soufflant avec force, tantôt refoule la masse immense des brouillards jusque dans la partie inférieure des vallées, pour les ramener en quelques secondes au-dessus de nos têtes; tantôt il leur imprime les mouvements les plus désordonnés, les vapeurs s'élançant, en tourbillonnant, à une hauteur prodigieuse, puis redescendent, se traînent lentement sur les flancs du Niesen, reprennent leur course vagabonde, vont, viennent, se choquent, se dispersent pour reparaitre et recommencer leur lutte.

— Rentrons, me dit Wilhelm, j'ai froid.

En effet, tout son corps tremblait. Alors seulement j'aperçois qu'il n'a plus son shall.

— Qu'as-tu fait de ton shall?

— Je l'ai prêté, me répond-il en rougissant un peu. Et il me montre M^{lle} Mary enveloppée dans son plaid, à lui.

Lorsque les brouillards nous ont surpris, continue Wilhelm, je l'ai entendue se plaindre à son père de l'extrême fraîcheur de l'air, et comme M. Turner n'était pas plus disposé à rentrer que toi, il a accepté pour sa fille et sans trop de compliments l'offre que je lui ai faite de mon shall. J'ai été assez audacieux pour le poser moi-même sur ses épaules. Oh! si tu savais avec quel sourire elle m'a remercié.

— Wilhelm! Wilhelm! gare à ton cœur! dis-je en riant.

— Mon cœur! je le lui donnerais avec joie; quand mon regard a rencontré le sien pour la première fois, j'ai eu un éblouissement; il m'a semblé revoir une figure dès longtemps connue et aimée, et entendre comme une voix me disant: « C'est elle, celle que tu aimes. »

Après un court silence, il ajouta d'un ton triste et découragé:

— C'est folie à moi de penser à cela, puisque dans vingt-quatre heures nous serons séparés pour ne plus nous revoir.

(A suivre).

Nous arrivons un peu tard pour parler de la distribution des récompenses décernées, dimanche dernier, par la Société industrielle et commerciale, aux élèves qui ont assisté aux cours de cet hiver. La plupart des journaux ayant donné déjà des détails circonstanciés sur cette intéressante cérémonie, nous nous bornons à indiquer les cours qui ont été donnés cette année. Aux cours donnés dans les premières années, le dessin industriel, le dessin d'ornementation et la comptabilité, la société a pu ajouter l'année dernière la chimie industrielle, et cette année le modelage. Il est à désirer que les personnes auxquelles ces cours s'adressent en comprennent toujours plus l'importance, et qu'elles apportent assez de persévérance pour récompenser les efforts dévoués des citoyens qui veulent bien consacrer à nos jeunes industriels leurs soins et leur activité. Que l'exemple donné par la Société soit aussi suivi, par d'autres localités du canton; partout où on voudra les chercher on trouvera, et des hommes disposés à mettre leurs connaissances à la portée des jeunes gens, et des jeunes gens avides d'augmenter leur bagage intellectuel au moment où ils en apprécient toute la valeur.

Nous empruntons au *Grand Journal* de Paris l'anecdote suivante:

Un quidam entre chez un pharmacien, demande une drogue de deux francs dix centimes, la paie, l'emporte et s'esquive rapidement.

Quant il est parti, au moment de serrer l'argent dans

son comptoir, le pharmacien s'aperçoit qu'on l'a payé en monnaie de singe. Les dix centimes étaient de bon aloi; mais la pièce de deux francs était fausse. Il pousse une exclamation énergique.

« Patron, dit un commis, faut courir après ce filou? »

Le patron s'avance sur le seuil de la porte, et, promenant un regard circulaire dans la rue:

« Inutile de vous déranger, dit-il, vous ne le rattraperez pas; le gueux a disparu. » Et puis, ajoute-t-il entre ses dents, je gagne encore un sou. »

L'année dernière, un officier de Lausanne se rendant au camp de Bière avec sa compagnie, voulut profiter d'une petite halte à Rolle pour se faire raser. Il entre dans la boutique d'un barbier où il trouve la femme de celui-ci et un apprenti.

La barbe faite, le client remet une pièce de 20 fr., que la femme du barbier court porter chez une voisine afin de la changer contre de la monnaie. Dans le même moment on fait appeler l'officier; bientôt l'ordre de se remettre en marche est donné et il part sans plus songer à sa pièce. La femme du barbier, qui avait sans doute causé trop longtemps avec la voisine, attendit en vain l'officier; il était parti. Elle fit pendant plusieurs mois de nombreuses mais inutiles démarches pour le retrouver. Ce n'est que la semaine dernière qu'elle apprit que son créancier habitait Lausanne, où elle était venue pour affaires. Le premier soin de cette honorable femme fut de lui restituer la valeur qu'elle avait en mains depuis plus d'une année.

C'est un de ces actes de probité qu'on ne peut trop s'empresser de faire connaître.

Il vient de se passer, dans une localité des environs de Lille, un fait assez rare pour être signalé. Un cultivateur, homme veuf, d'une fortune aisée et déjà d'un certain âge, se prend, il y a environ un an, d'un bel attachement pour une jeune fille de dix-huit ans, et l'épouse. Six mois plus tard, le fils que ce veuf avait eu de son premier mariage devient aussi épris, non d'une jeune personne, mais de la mère de la nouvelle épouse de son père, femme charmante, du reste, et encore à la fleur de l'âge, c'est-à-dire ayant à peine le double d'années de sa fille.

Il veut l'épouser; après quelques difficultés, il obtient l'autorisation de son père, et aujourd'hui les deux amoureux sont unis par les liens de l'hyménée.

Singulière position que ces deux étranges unions font à cette famille! Voilà un père gendre de son fils, et une épouse qui devient, non-seulement belle-fille de son propre beau-fils, mais encore belle-mère de sa mère, qui, elle-même, se trouve être la belle-fille de sa fille, tandis que le mari de celle-ci est le beau-père de sa belle-mère et beau-père de son père!

Ce sera une bien autre confusion, s'il arrive des enfants de ces deux mariages bizarres.

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD.